

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement en composant le numéro sans frais 1-877-216-4979, en écrivant à l'adresse 255, avenue Dufferin, London (Ontario) N6A 4K1, ou en visitant notre site Web à www.counselportfolios.ca/fr-ca ou celui de SEDAR+ à www.sedarplus.ca.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié et à l'aperçu du Fonds, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par titre du Fonds pour les séries offertes par voie de prospectus et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web.

UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité de Gestion de placements Canada Vie limitée à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

MARCHÉ MONÉTAIRE COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 4 juin 2025

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Marché monétaire Counsel (le « Fonds ») au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 (la « période »). Si le Fonds a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans le présent rapport, « GPCV » et « le gestionnaire » désignent Gestion de placements Canada Vie limitée, qui est une filiale indirecte à part entière de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (« Canada Vie »). Du début de la période jusqu'au 30 septembre 2024, Services de portefeuille Counsel Inc. (« Counsel ») était le gestionnaire du Fonds. Le 1^{er} octobre 2024, Counsel a fusionné avec GPCV, après quoi GPCV, la société issue de la fusion, est devenue le gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire a conclu une convention d'administration de fonds avec Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »), une société affiliée au gestionnaire et à Canada Vie, pour les services d'administration. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du Fonds calculée aux fins d'opérations, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du Fonds.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds vise à obtenir un revenu courant et à préserver le capital investi en investissant principalement dans des instruments à court terme du marché monétaire canadien. Le Fonds cherche à maintenir une valeur liquidative constante de 10 \$ par titre.

Risque

Les risques associés au Fonds demeurent les mêmes que ceux mentionnés dans le prospectus simplifié du Fonds.

Le Fonds convient aux investisseurs ayant un horizon de placement à court terme qui cherchent à intégrer un fonds du marché monétaire canadien à leur portefeuille et qui ont une tolérance faible au risque.

Résultats d'exploitation

Rendement des placements

Le rendement de toutes les séries au cours de la période actuelle et des périodes précédentes est présenté à la rubrique *Rendement passé* du présent rapport. Le rendement varie d'une série à l'autre, principalement parce que les frais et les charges diffèrent entre les séries ou que les titres d'une série n'avaient pas été émis et n'étaient pas en circulation pendant toute la période considérée. Veuillez consulter la rubrique intitulée *Renseignements sur les séries* du présent rapport pour prendre connaissance des divers frais de gestion et d'administration payables par chaque série. La comparaison suivante avec des indices de marché vise à aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble des marchés. Toutefois, le mandat du Fonds peut être différent de celui des indices indiqués.

Au cours de la période, les titres de la série A du Fonds ont dégagé un rendement de 3,5 % (après déduction des frais et charges payés par la série), comparativement à un rendement de 4,2 % pour l'indice des bons du Trésor à 30 jours FTSE Canada. Tous les rendements des indices et des séries sont calculés en fonction du rendement global en dollars canadiens. Les investisseurs ne peuvent investir dans un indice sans engager des frais, des charges et des commissions, lesquels ne sont pas reflétés dans les rendements de l'indice.

Au 31 mars 2025, le taux de rendement courant s'établissait à 2,08 % pour les titres de série A, à 2,35 % pour les titres de série C, à 2,38 % pour les titres de série F, à 2,83 % pour les titres de série I, à 2,89 % pour les titres de série O et à 3,21 % pour les titres de série Patrimoine privé du Fonds. Le taux de rendement pour les bons du Trésor à 30 jours est passé de 4,97 % à 2,68 % au cours de la période.

Compte tenu de la faiblesse des données économiques, la Banque du Canada a réduit son taux directeur à sept reprises au cours de la période, le faisant passer de 5,00 % à 2,75 %. Par conséquent, les taux de rendement des titres à court terme, y compris les taux des bons du Trésor, des acceptations bancaires et des billets à court terme, ont diminué.

Le rendement du Fonds reflète les taux d'intérêt qui sont en vigueur sur le marché. Le Fonds est géré dans un contexte de baisse des taux d'intérêt et il est investi dans des instruments de créance de gouvernements et de sociétés de qualité supérieure. Les placements du Fonds en instruments dont l'échéance est rapprochée ont été à la traîne de l'indice.

Au cours de la période, le poids des billets de sociétés à court terme du Fonds a augmenté, tandis que l'exposition aux obligations de sociétés et aux dépôts à terme du Canada a diminué, en raison des occasions de taux de rendement.

Actif net

Au cours de la période, l'actif net du Fonds a augmenté de 2,1 % pour s'établir à 12,1 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à un revenu net de 0,6 million de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une diminution de 0,3 million de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de titres (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

Frais et charges

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») pour chacune des séries au cours de l'exercice clos le 31 mars 2025 a été essentiellement semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2024. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen dans chacune des séries. Les RFG pour toutes les séries sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport.

Événements récents

Le sous-conseiller, Mackenzie, croit que les baisses de taux de la Banque du Canada au cours de la période étaient justifiées par la faiblesse des données économiques. Selon le sous-conseiller, les tarifs douaniers plus élevés et les conflits commerciaux ont augmenté le risque de récession, ce qui a accru les pressions économiques exercées par les niveaux élevés d'endettement des ménages. En raison de la hausse du risque de récession, le sous-conseiller s'attend à ce que les taux de rendement des instruments du marché monétaire à échéance courte baissent.

Le 1^{er} octobre 2024, le gestionnaire, le fiduciaire, le gestionnaire de portefeuille et le promoteur du Fonds, Counsel, a fusionné avec GPCV, après quoi la société issue de la fusion, nommée GPCV, a continué d'agir à titre de gestionnaire, fiduciaire, gestionnaire de portefeuille et promoteur du Fonds.

Transactions entre parties liées

Frais de gestion

Les frais de gestion pour chaque série applicable sont calculés et comptabilisés quotidiennement en tant que pourcentage de sa valeur liquidative. Le gestionnaire a utilisé en partie les frais de gestion du Fonds pour payer Mackenzie pour les services-conseils en placements, y compris la gestion du portefeuille de placement, l'analyse des placements, la formulation de recommandations, la prise de décisions quant aux placements et la prise de dispositions de courtage pour l'achat et la vente du portefeuille de placement.

MARCHÉ MONÉTAIRE COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Le gestionnaire est responsable de payer certains frais administratifs ainsi que toutes les commissions de suivi et toute autre rémunération (collectivement, les « versements liés à la distribution ») versées aux courtiers inscrits dont les clients investissent dans le Fonds. Les courtiers affiliés au gestionnaire nommés ci-après peuvent avoir droit à des versements liés à la distribution du gestionnaire au même titre que les courtiers inscrits non reliés : IPC Valeurs mobilières, Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., IPC Gestion du patrimoine, Services financiers Groupe Investors Inc. et Services d'investissement Quadrus ltée.

Le gestionnaire a utilisé environ 40 % du total des frais de gestion reçus de tous les fonds gérés par GPCV pour financer les versements liés à la distribution remis aux courtiers inscrits. En comparaison, pour le Fonds, les versements liés à la distribution représentaient en moyenne 35 % des frais de gestion payés par les séries applicables du Fonds au cours de la période. Le pourcentage réel pour chaque série peut être supérieur ou inférieur à la moyenne en fonction du niveau des commissions de suivi payées pour cette série. Le pourcentage moins élevé des versements liés à la distribution est principalement attribuable à la commission de suivi moins élevée du Fonds par rapport à d'autres fonds gérés par le gestionnaire.

Services de gestion et d'administration

Pour chaque série applicable, le Fonds a versé des frais de gestion et d'administration au gestionnaire aux taux annuels spécifiés à la rubrique *Renseignements sur les séries* du présent rapport et décrits en détail dans le prospectus simplifié. En contrepartie des frais d'administration, le gestionnaire paie tous les frais et charges (autres que certains frais précis associés au Fonds) requis pour l'exploitation du Fonds et qui ne sont pas compris dans les frais de gestion. Consulter également la rubrique *Frais de gestion*.

Autres transactions entre parties liées

D'autres fonds d'investissement gérés par le gestionnaire (les « Fonds dominants ») investissent dans les titres de série O offerts par le Fonds en vertu d'une dispense de prospectus, conformément aux objectifs de placement de ces fonds. Les titres de la série Patrimoine privé sont émis en vertu d'une dispense de prospectus en faveur des investisseurs des programmes de comptes discrétionnaires gérés offerts par IPC Valeurs mobilières, une société affiliée au gestionnaire. Au 31 mars 2025, les Fonds dominants détenaient 3,5 % de la valeur liquidative du Fonds et les investisseurs de la série Patrimoine privé détenaient moins de 0,1 % de la valeur liquidative du Fonds. Toutes les transactions entre parties liées sont effectuées en fonction de la valeur liquidative par titre chaque jour de transaction.

Le Fonds ne s'est pas fondé sur une approbation, une recommandation positive ou une instruction permanente du comité d'examen indépendant des Fonds Counsel à l'égard de toute transaction entre parties liées pendant la période.

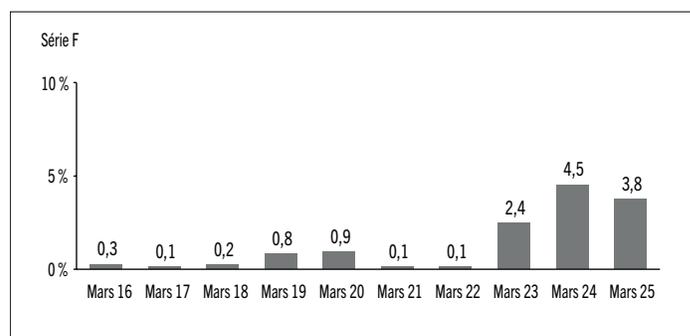
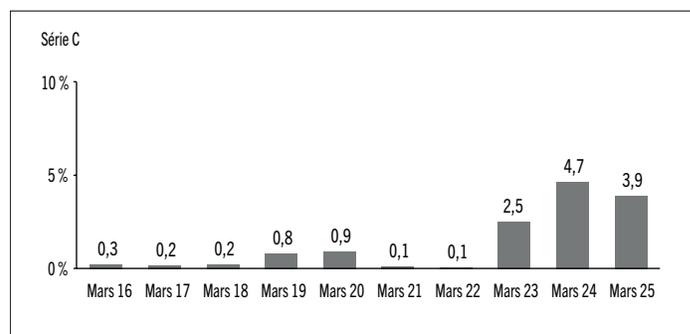
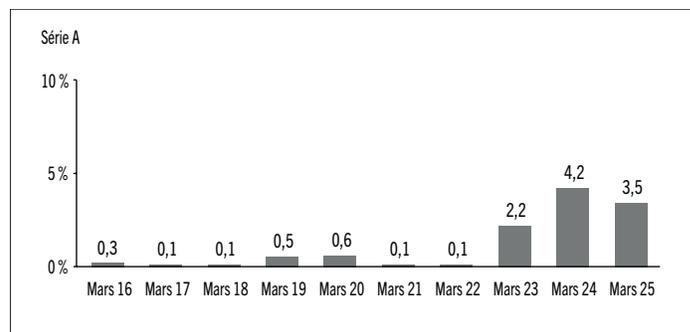
Rendement passé

L'information sur le rendement du Fonds suppose que toutes les distributions faites par le Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des titres additionnels des séries applicables du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, frais de rachat, frais de distribution, autres frais accessoires ou impôt sur le revenu payables par un investisseur, lesquels viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

Si vous détenez ce Fonds hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des titres que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'un rachat subséquent à partir du Fonds, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

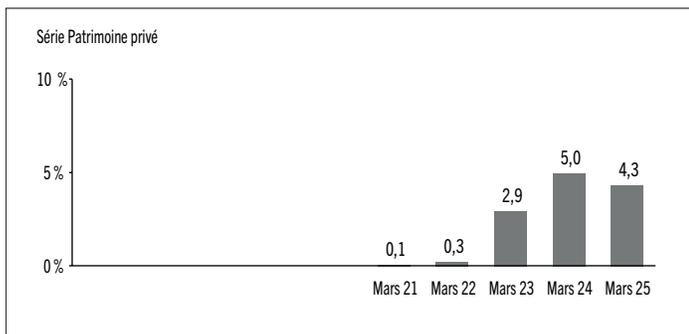
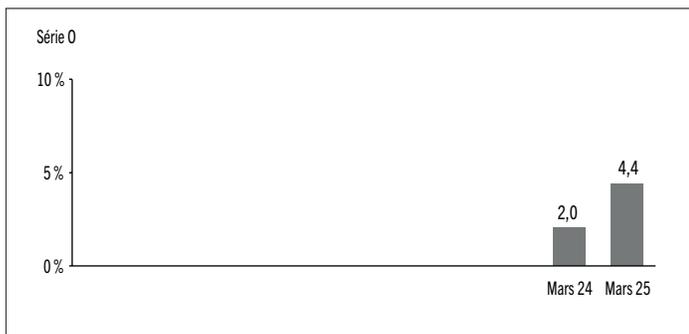
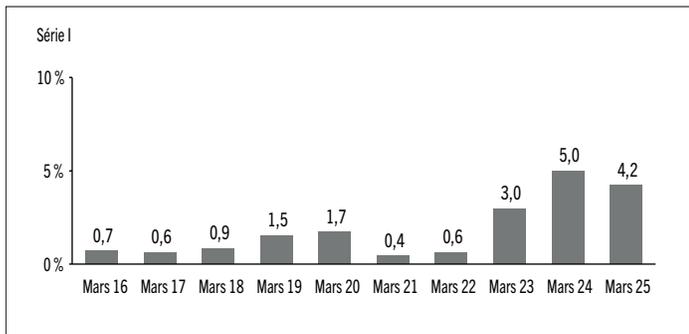
Rendements annuels

Les graphiques suivants présentent le rendement de chaque série du Fonds pour chacune des périodes comptables indiquées. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement ou de rétablissement de la série, selon le cas. Les dates d'établissement ou de rétablissement des séries se trouvent à la rubrique *Renseignements sur les séries*.



MARCHÉ MONÉTAIRE COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025



MARCHÉ MONÉTAIRE COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Aperçu du portefeuille au 31 mars 2025

RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Placements à court terme	78,5
Obligations	13,8
Autres éléments d'actif (de passif)	7,7

RÉPARTITION RÉGIONALE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	90,5
Autres éléments d'actif (de passif)	7,7
États-Unis	1,8

RÉPARTITION SECTORIELLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Billets à escompte provinciaux à court terme	53,6
Obligations de sociétés	13,4
Billets à escompte sur billets de dépôt	11,2
Billets à escompte de sociétés à court terme	11,0
Autres éléments d'actif (de passif)	7,7
Dépôts à terme canadiens	2,7
Obligations provinciales	0,4

BILLETS À COURT TERME PAR NOTE DE CRÉDIT*	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
R1 (élevée)	11,3
R1 (moyenne)	7,9
R1 (faible)	53,3
Sans note	6,0

OBLIGATIONS PAR NOTE DE CRÉDIT*	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
A	5,8
Sans note	8,0

* Les notes de crédit et les catégories de crédit sont basées sur les notes d'une agence de notation désignée.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Émetteur	
Province de Terre-Neuve 2,71 % 29-05-2025	41,0
BNP Paribas (succursale du Canada) 3,23 % 27-06-2025	4,4
Banque de Chine (Canada) 3,42 % 09-05-2025	4,3
Province de Terre-Neuve 2,90 % 22-05-2025	4,1
Banque Canadienne Impériale de Commerce, taux variable 19-03-2026	3,3
Banque industrielle et commerciale de Chine limitée 3,35 % 05-12-2025	2,9
Banque Royale du Canada 3,37 % 29-09-2025	2,9
China Construction Bank Corp. 3,10 % 03-12-2025	2,8
Banque Royale du Canada 2,65 % 01-04-2025	2,7
CARDS II Trust 4,33 % 15-05-2025	2,3
Ville d'Ottawa 2,90 % 02-04-2025	2,2
Sumitomo Mitsui Banking Corp. 3,22 % 20-06-2025	2,0
North West Redwater Partnership 3,10 % 03-04-2025	1,6
BCI QuadReal Realty 2,95 % 14-04-2025	1,0
Athene Global Funding 2,10 % 24-09-2025	1,0
Province de l'Alberta 2,76 % 04-09-2025	0,9
MUFG Capital Finance 1 Ltd. 2,84 % 20-05-2025	0,8
Banque Nationale du Canada, taux variable 20-10-2025	0,8
Administration de l'aéroport de Vancouver 2,17 % 23-06-2025	0,8
Province de l'Alberta 2,72 % 10-09-2025	0,8
John Deere Financial Inc. 2,31 % 20-06-2025	0,8
Province de l'Île-du-Prince-Édouard 3,22 % 01-04-2025	0,7
Ville d'Edmonton 2,71 % 13-06-2025	0,7
bclMC Realty Corp. 2,84 % 03-06-2025, rachetables 2025	0,7
La Banque Toronto-Dominion 3,42 % 20-10-2025	0,6
Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale	86,1

Le Fonds ne détenait aucune position vendeur à la clôture de la période.

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 31 mars 2025 en raison des opérations de portefeuille continues du Fonds. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice du Fonds, où elles sont disponibles dans les 90 jours. Les mises à jour trimestrielles peuvent être consultées à l'adresse www.counselportfolios.ca/fr-ca.

MARCHÉ MONÉTAIRE COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour chaque période comptable présentée ci-après. Si un fonds ou une série a été établi(e) ou rétabli(e) au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement jusqu'à la fin de cette période comptable. Les dates d'établissement des séries se trouvent à la rubrique *Renseignements sur les séries*.

ACTIF NET PAR TITRE (\$)¹

Série A	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Actif net, à l'ouverture	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,43	0,50	0,30	0,03	0,05
Total des charges	(0,09)	(0,09)	(0,08)	(0,02)	(0,04)
Profits (pertes) réalisé(e)s	-	-	-	-	-
Profits (pertes) latent(e)s	-	-	-	-	-
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,34	0,41	0,22	0,01	0,01
Distributions :					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,34)	(0,41)	(0,22)	(0,01)	(0,01)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³	(0,34)	(0,41)	(0,22)	(0,01)	(0,01)
Actif net, à la clôture	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Série C	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Actif net, à l'ouverture	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,42	0,51	0,31	0,02	0,05
Total des charges	(0,04)	(0,05)	(0,06)	(0,01)	(0,04)
Profits (pertes) réalisé(e)s	-	-	-	-	-
Profits (pertes) latent(e)s	-	-	-	-	-
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,38	0,46	0,25	0,01	0,01
Distributions :					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,38)	(0,46)	(0,25)	(0,01)	(0,01)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³	(0,38)	(0,46)	(0,25)	(0,01)	(0,01)
Actif net, à la clôture	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Série F	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Actif net, à l'ouverture	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,43	0,50	0,30	0,03	0,05
Total des charges	(0,06)	(0,06)	(0,06)	(0,02)	(0,04)
Profits (pertes) réalisé(e)s	-	-	-	-	-
Profits (pertes) latent(e)s	-	-	-	-	-
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,37	0,44	0,24	0,01	0,01
Distributions :					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,37)	(0,44)	(0,24)	(0,01)	(0,01)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³	(0,37)	(0,44)	(0,24)	(0,01)	(0,01)
Actif net, à la clôture	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Série I	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Actif net, à l'ouverture	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,43	0,51	0,30	0,03	0,05
Total des charges	(0,02)	(0,02)	(0,01)	0,03	(0,01)
Profits (pertes) réalisé(e)s	-	-	-	-	-
Profits (pertes) latent(e)s	-	-	-	-	-
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,41	0,49	0,29	0,06	0,04
Distributions :					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,41)	(0,49)	(0,29)	(0,06)	(0,04)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³	(0,41)	(0,49)	(0,29)	(0,06)	(0,04)
Actif net, à la clôture	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

- 1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par titre à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par titre calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.
- 2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période comptable.
- 3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en titres additionnels du Fonds, ou les deux.

MARCHÉ MONÉTAIRE COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

ACTIF NET PAR TITRE DU FONDS (\$)¹ (suite)

Série O	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Actif net, à l'ouverture	10,00	10,00	s.o.	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,43	0,20	s.o.	s.o.	s.o.
Total des charges	–	–	s.o.	s.o.	s.o.
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	–	s.o.	s.o.	s.o.
Profits (pertes) latent(e)s	–	–	s.o.	s.o.	s.o.
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,43	0,20	s.o.	s.o.	s.o.
Distributions :					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,43)	(0,20)	s.o.	s.o.	s.o.
Des dividendes canadiens	–	–	s.o.	s.o.	s.o.
Des gains en capital	–	–	s.o.	s.o.	s.o.
Remboursement de capital	–	–	s.o.	s.o.	s.o.
Distributions annuelles totales³	(0,43)	(0,20)	s.o.	s.o.	s.o.
Actif net, à la clôture	10,00	10,00	s.o.	s.o.	s.o.
	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Série Patrimoine privé					
Actif net, à l'ouverture	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :					
Total des produits	0,54	0,51	0,31	0,03	0,01
Total des charges	(0,02)	(0,02)	(0,02)	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,09)	–	–	–	–
Profits (pertes) latent(e)s	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²	0,43	0,49	0,29	0,03	0,01
Distributions :					
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,43)	(0,49)	(0,29)	(0,03)	(0,01)
Des dividendes canadiens	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales³	(0,43)	(0,49)	(0,29)	(0,03)	(0,01)
Actif net, à la clôture	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

Série A	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Valeur liquidative totale					
(en milliers de \$)¹	9 892	10 068	16 376	20 047	18 731
Titres en circulation (en milliers)¹	989	1 007	1 637	2 005	1 873
Ratio des frais de gestion (%)²	0,90	0,90	0,87	0,15	0,39
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,89	0,90	0,96	1,24	1,23
Ratio des frais d'opérations (%)³	0,01	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Série C					
Valeur liquidative totale					
(en milliers de \$)¹	16	1	1	1	1
Titres en circulation (en milliers)¹	2	–	–	–	–
Ratio des frais de gestion (%)²	0,63	0,62	0,72	0,13	0,29
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,62	0,62	0,73	0,96	0,93
Ratio des frais d'opérations (%)³	0,01	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Série F					
Valeur liquidative totale					
(en milliers de \$)¹	1 468	1 063	2 935	2 377	1 399
Titres en circulation (en milliers)¹	147	106	294	238	140
Ratio des frais de gestion (%)²	0,62	0,62	0,64	0,16	0,43
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	0,61	0,62	0,67	0,94	0,92
Ratio des frais d'opérations (%)³	0,01	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Pour une période au cours de laquelle une série est établie, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement de la série jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un Fonds investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les fonds négociés en bourse, ou « FNB »), les RFG présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.

3) Le ratio des frais d'opérations (« RFO ») représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille engagés et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un Fonds investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les FNB), les RFO présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFO de tout autre fonds attribuable à ce placement.

MARCHÉ MONÉTAIRE COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES (suite)

Série I	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	350	376	1 281	484	685
Titres en circulation (en milliers) ¹	35	38	128	48	68
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,17	0,16	0,14	–	0,10
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	0,17	0,16	0,17	0,17	0,17
Ratio des frais d'opérations (%) ³	0,01	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Série O	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	423	372	s.o.	s.o.	s.o.
Titres en circulation (en milliers) ¹	42	37	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,01	–	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	–	–	s.o.	s.o.	s.o.
Ratio des frais d'opérations (%) ³	0,01	–	s.o.	s.o.	s.o.
Taux de rotation du portefeuille (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,00	10,00	s.o.	s.o.	s.o.

Série Patrimoine privé	31 mars 2025	31 mars 2024	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2021
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ¹	1	25	23	44	43
Titres en circulation (en milliers) ¹	–	2	2	4	4
Ratio des frais de gestion (%) ²	0,17	0,17	0,16	–	0,01
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%) ²	0,17	0,17	0,16	0,17	0,16
Ratio des frais d'opérations (%) ³	0,01	–	–	–	–
Taux de rotation du portefeuille (%)	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Valeur liquidative par titre (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

MARCHÉ MONÉTAIRE COUNSEL

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour l'exercice clos le 31 mars 2025

Renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Placement minimal (\$)	Frais de gestion ⁶ (%)	Frais d'administration ⁶ (%)
Série A ¹	15 février 2000	500	0,65	0,15
Série C ^{1,5}	26 janvier 2007	500	0,40	0,15
Série F ²	27 novembre 2009	500	0,40	0,15
Série I ^{2,3}	21 janvier 2008	500	–	0,15
Série O ⁴	7 novembre 2023	–	–	–
Série Patrimoine privé ⁷	19 octobre 2020	–	–	0,15

- 1) Les titres de la série A et de la série C sont assujettis à des frais d'acquisition ou de rachat; ces frais sont fondés sur le mode de souscription choisi. Les titres achetés en vertu du mode de souscription avec frais d'acquisition peuvent être assujettis à des frais négociés allant jusqu'à 5 % au moment de la souscription initiale. Les titres achetés antérieurement en vertu du mode de souscription avec frais de rachat peuvent être assujettis à des frais de rachat allant jusqu'à 3,5 % (selon la date de souscription initiale); les nouveaux titres ne sont pas offerts en vertu de ce mode, mais ils peuvent être acquis au moyen d'échanges à partir d'autres Fonds Counsel.
- 2) Des frais de consultation négociables ou des frais établis en fonction de l'actif (plus les taxes de vente) sont à payer par les investisseurs à leur(s) courtier(s) relativement aux titres de cette série détenus. Les frais peuvent être perçus par le gestionnaire dans le compte de l'investisseur au moyen du rachat de titres et remis au courtier à la demande de l'investisseur. Le courtier peut également percevoir les frais directement auprès de l'investisseur.
- 3) Les frais de gestion attribuables à cette série correspondent à ceux de la série F, mais sont payables par l'investisseur directement au gestionnaire plutôt que par le Fonds, généralement au moyen du rachat mensuel de titres.
- 4) Il n'y a pas de frais de gestion ou de frais d'administration pour cette série, parce que les titres de cette série sont conçus pour faciliter les placements dans des fonds de fonds, où la duplication des frais de gestion est interdite.
- 5) Cette série est seulement offerte aux investisseurs ayant recours au service de rééquilibrage par le conseiller de Counsel (le « RPC de Counsel »).
- 6) Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion (directement ou indirectement) ou aux frais d'administration payables par les investisseurs ou les diminuer.
- 7) Aucuns frais de gestion ne sont imputés à la série Patrimoine privé. Un investisseur doit conclure une entente pour prendre part à un programme géré discrétionnaire offert par IPC Valeurs mobilières et accepter de payer certains frais fondés sur l'actif.